

Comment disposer des débris et déchets provenant des exploitations forestières.

(Travail de feu M. E.-G. Joly de Lotbinière, lu à la convention forestière canadienne à Québec, janvier, 1911.)

Parmi les nombreuses précautions à prendre pour empêcher que nos forêts ne soient détruites par le feu, il y en a une à laquelle jusqu'ici on a porté peu d'attention, bien qu'elle soit de la plus grande importance. Je fais allusion à la façon de se débarrasser des débris ou déchets qui recouvrent le sol après la coupe des arbres.

On peut employer trois méthodes pour se défaire de ces débris :

Premièrement—en les détruisant par le feu.

Secondement — en coupant les rameaux des grosses branches pour les empiler isolément avec d'autres déchets, en prenant soin d'éloigner les piles les unes des autres autant que possible.

Troisièmement — en jonchant le sol de rameaux coupés aux grosses branches des arbres d'abatis.

Je vais dire en peu de mots ce que je pense de ces trois méthodes, dont j'ai personnellement fait l'essai, afin de me rendre compte, aussi soigneusement que possible, de celle que l'on devrait préférer, sans qu'il en résultât des dépenses pouvant rendre impossible l'exploitation des forêts.

J'ai donc constaté qu'aux endroits où le bois abonde, sans être de trop fortes dimensions, deux bons "gars" peuvent abattre et débiter en billes une moyenne de 4,000 pieds de bois, mesure de planche, par jour. Ces 4,000 pieds de bois représentent environ 100 billes de 40 pieds par bille en moyenne. Or pour ébrancher ces 100 arbres, allumer des feux et les alimenter avec des branches, il a fallu quatre hommes payés \$1.25 chacun. Soit une dépense de \$5 pour

les quatre, et \$1.25 à ajouter au coût de revient de chaque 100 billes ou 1,000 pieds de bois exploités en forêt.

Dans le second cas, pour couper les rameaux des branches et les mettre en piles isolées, deux hommes ont pu accomplir ce travail à raison de 62 cents par 1,000 pieds; tandis que pour couper les rameaux et en joncher le sol il suffit d'un homme dont le travail revint à 31 cents par 1,000 pieds.

Bien que sur ces trois méthodes la première qui consiste à brûler tous les débris soit la préférable, elle est cependant trop coûteuse pour que les exploitants de bois y recourent, attendu que l'on trouverait excessif d'ajouter \$1.25 au coût de revient des billes. Certes, si les débris étaient mis en piles en hiver et brûlés en été, il en coûterait peut-être moins cher. Mais le risque de mettre le feu à des bois épais, tels que le sont nos forêts d'épinette, rendrait cette expérience fort dangereuse. Quant à brûler les débris l'hiver, cela se pourrait et l'on devrait s'y résoudre, si la chose pouvait être faite économiquement. Malheureusement le temps qu'il faut pour chercher du bois sec et pour faire un grand feu à même de brûler les frondaisons, rend coûteuse cette méthode qui serait la meilleure et la plus sûre.

Pour ce qui est de la seconde méthode, qui consisterait à mettre les débris en piles isolées au coût de 62 cents par 1,000 pieds, elle est aussi, je crois, au-dessus des moyens des exploitants de bois, d'autant plus qu'elle ne présente pas les garanties de sécurité voulues. Ceci,